

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2015

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 4 septembre 2015, sous la présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

Etaient présents :	Mrs COLLETAZ, LAMY, LAURENT, Mme COMUZZI, Mr BARDE, Mme MAURON, Mrs PECHOUX, BOISIER, Mme DESMIDT, Mrs JOYARD, ANSELMETTI, Mmes SANCHEZ-ROL, GRASSET, DUPUIS, Mr BOSSAN, Mmes MATHIEU, SAINT-JEVEINT.
Excusés :	M. Michel MOINE, Mme Cécile PERRET
Pouvoirs :	M. Michel MOINE à Mme Edda GRASSET Mme Cécile PERRET à Mme Peggy SAINT-JEVEINT
Secrétaire de séance :	Mme Sandrine MATHIEU

Ouverture de la séance : 20 h 30

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 juin 2015 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

MARCHES FORMALISES SIGNES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

**MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION D'UN GIRATOIRE ET DE STATIONNEMENTS
PL ROUTE DE BUSSY**

Notification le 15 juin 2015 d'un marché AINTEGRA de Jujurieux (01) d'un montant de 15.000 € HT, soit 18.000 € TTC, attribué le 8 septembre 2015

MBC ENTRETIEN ESPACES VERTS

Notification le 28 juin 2015, AVENANT 2 du marché CROCHET ESPACES VERTS à MATAFELON (01) de 2.880 € HT, soit 3.456 € TTC pour l'extension du secteur de tonte et débroussaillage (accotement RD18 – ZI la Plaine)

TRAVAUX ASSAINISSEMENT EAU POTABLE, VOIRIES SECTEUR CONTOUR – BLEUETS – GRANDE RUE

Attribution le 29 juin 2015 au GROUPEMENT SNTP / DUMAS / SOCATRA / COLAS

Avenant 1 Tranche Fixe N° 1 d'un montant de 71.305,05 € HT soit 85.566,02 € TTC pour ajustement des travaux et quantités liés à la régularisation des volumes du marché réellement mis en œuvre.

Prix nouveaux relatifs à la mise en œuvre des travaux de maçonnerie

Attribution le 29 juin 2015, Avenant n° 1 Tranche Conditionnelle 1 au GROUPEMENT SNTP / DUMAS / SOCATRA / COLAS d'un montant de 14.730 € HT soit 17.676 € TTC pour ajustement des travaux et quantités liés à la régularisation des volumes du marché réellement mis en œuvre.

Prix nouveaux relatifs à la mise en œuvre des travaux de maçonnerie

Attribution le 29 juin 2015, Avenant n° 1 Tranche Conditionnelle 2 au GROUPEMENT SNTP / DUMAS / SOCATRA / COLAS d'un montant de 9.507,25 € HT soit 11.410,70 € TTC pour ajustement des travaux et quantités liés à la régularisation des volumes du marché réellement mis en œuvre.

Prix nouveaux relatifs à la réalisation de trottoirs en galets.

AMENAGEMENT DU ROND POINT DE PERIGNAT

Attribution le 6 juillet 2015, à VERDET PAYSAGISTE

Avenant N° 2 d'un montant de 9.540 € HT soit 11.448 € TTC pour travaux supplémentaires demandés par le maître d'ouvrage.

REFECTION DE DEUX COURTS DE TENNIS EN BETON POREUX

Attribution le 6 juillet 2015 et notification le 17 juillet 2015 aux TENNIS DANIEL ROUX à LA FRETTE (38) d'un marché d'un montant de 71.530 € HT soit 85.836 € TTC

MESURES CONSERVATOIRES ET NETTOYAGE DES VESTIGES DU TEMPLE GALLO-ROMAIN

Attribution le 10 juillet 2015 et notification le 24 juillet 2015 à COMTE à CHAMPDIEU (42) d'un marché d'un montant de 59.685,96 € HT soit 71.636,22 € TTC



MARCHES A BON DE COMMANDE SIGNES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

NEANT



DECISIONS PRISES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du **28 mars 2014** :

Décisions du 22 juin 2015

N° 2015 – 025– Signature du marché GIROD MORETTI de 2.247,68 € HT soit 2.697,22 € TTC pour la Fourniture de miroirs

N° 2015 – 026 – Signature du marché GIROD MORETTI de 3.318,14 € HT soit 3.981,77 € TTC pour la fourniture de travaux de zinguerie sur un club house

Décisions du 24 juin 2015

N° 2015 – 027 – Signature du marché SIGNAUX GIROD de 1.742,53 € HT soit 2.091,04 € TTC pour la fourniture de miroirs de voirie

N° 2015-028 – Signature du marché COLAS RHONE ALPES de 4.521,60 € HT soit 5.425,92 € TTC pour la réalisation d'une bande gravillonnée pour piste cyclable

N° 2015 – 029 – Signature du marché AGTEC de 18.330 € HT soit 21.996 € TTC pour la fourniture d'une solution EDUTICE pour l'école

Décision du 27 juillet 2015

N° 2015 – 030 – Signature du marché VERDET PAYSAGISTE de 5.437 € HT soit 6.524,40 € TTC pour la réalisation d'un massif paysager

Décision du 31 août 2015

N° 2015 – 031 – Signature du marché ESAT – ADAPEI de l'AIN de 3.225 € HT soit 3.870 € TTC pour impression du bulletin municipal N° 21

Décision du 2 septembre 2015

N° 2015 – 032 – Signature du marché TECHNIC + de 4.461,58 € HT soit 5.353,90 € TTC pour la fourniture d'étagères métalliques

Décision du 10 septembre 2015

N° 2015 – 033 – Signature du marché CARNET DE ROUTE de 3.814,40 € TTC pour la rédaction du bulletin municipal N° 21



DELIBERATION N° 2015053-2 – MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DU SERVICE CIVIQUE

Le Conseil Municipal approuve la mise en place du service civique au sein de la commune à compter du 1^{er} septembre 2015 pour une durée de 6 mois éventuellement renouvelables.

DELIBERATION N° 2015054-2 – PROGRAMMATION DE L'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)

Le Conseil Municipal approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour les établissements communaux concernés et autorise le dépôt auprès du préfet.

DELIBERATION N° 2015055-2 – ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AIN

Le Conseil Municipal accepte de renouveler l'adhésion au service de Médecine préventive géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain pour la surveillance médicale des agents. La convention est conclue pour une durée de un an à compter du 1^{er} janvier 2016.

DELIBERATION N° 2015056 – MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF POUR ALERTER SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Le Conseil Municipal approuve la motion de soutien à l'Association des Maires de France.

DELIBERATION N° 2015057 – CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'AIN POUR LA REALISATION D'UN PLATEAU SURELEVE ET AVENANT N° 1 POUR L'ELARGISSEMENT DES TROTTOIRS ET RECALIBRAGE DE LA CHAUSSEE SUR LA RD 18

Le Conseil Municipal accepte la convention avec le Département de l'Ain concernant la réalisation d'un plateau surélevé et son avenant n° 1 pour l'élargissement des trottoirs et le recalibrage de la chaussée sur la RD 18.

DELIBERATION N° 2015058 – CONVENTION DE GESTION DES INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CCHB

Le Conseil Municipal accepte les termes de la convention de gestion des installations communautaires d'alimentation en eau potable de la CCHB dans le cadre du transfert de compétences.

DELIBERATION N° 2015059 – DECISION MODIFICATIVE N° 3 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal autorise le virement de crédit pour la somme de 50.000 € de l'opération 240 (construction d'un musée archéologique) vers l'opération 191 (matériel roulant) afin de garantir le financement du camion des services techniques.

DELIBERATION N° 2015060 – DECISION MODIFICATIVE N° 4 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal autorise le virement de crédit pour la somme de 100.000 € de l'opération 142 (acquisition de terrains) vers l'opération 237 (voirie séparatif Grande Rue, Contour, Bleuets).

DELIBERATION N° 2015061 – CONVENTION DE GESTION DES INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES D'ASSAINISSEMENT DE LA CCHB

Le Conseil Municipal accepte les termes de la convention de gestion des installations communautaires d'assainissement de la CCHB dans le cadre du transfert de compétences.

DELIBERATION N° 2015062 – CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC LA SAFER

Le Conseil Municipal accepte les termes de la convention d'assistance technique avec la SAFER pour le montant forfaitaire de 6.500 € HT, soit 7.800 € TTC.

DELIBERATION N° 2015063 – CREATION D'UN EMPLOI ADMINISTRATIF POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi, pour une durée hebdomadaire de 35/35^{ème}, de catégorie C du cadre des adjoints administratifs 1^{ère} classe pour une durée de 12 mois.

DELIBERATION N° 2015064 – CREATION DE POSTES

Le Conseil Municipal décide de créer deux postes : agent de maîtrise et attaché territorial principal, et de supprimer un poste d'attaché territorial.



BAIL AGRICOLE

Sur confirmation du cabinet juridique PETIT, saisi quant à la légalité juridique du bail verbal rural bénéficiant à Monsieur LOMBARD Brice dans le cadre de l'acquisition par la commune d'Izernore des parcelles « Consorts DELOIN » matérialisée par un acte notarié en date du 27 décembre 2010, le Conseil Municipal approuve le bail oral et autorise l'établissement d'un titre de recettes pour la somme de 549.15 € pour la période du 27/12/2010 au 31/03/2015.

ACHAT DE TERRAINS

Le Conseil Municipal prend connaissance des projets d'achat de terrain pour les parcelles : AB 126 de 19 m², et AP 136p, AB 137p pour 31 m² au total (pour régularisation)

INDEMNITE DE CONSEIL

Le Conseil Municipal est informé que l'indemnité de conseil allouée au comptable du trésor est de 851.40 € brut pour l'année 2015.

GENDARMERIE

Le Conseil Municipal prend connaissance des différents échanges de courriers concernant les locaux de la gendarmerie.

URBANISME

Dans la suite du lotissement de Pérignat, il est demandé au SIEA une étude pour l'enfouissement des réseaux secs. D'autre part, il conviendra de lancer une étude pour la sécurité routière dans la traversée du hameau.

CŒUR DE VILLAGE : Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu des visites effectuées dans 4 installations équestres.

FORET

Le Conseil Municipal approuve l'offre d'achat, dans le cadre du regroupement forestier, de 2 ha sur les Essarts et 24 ares sur la Longeon.

Le Conseil Municipal est informé que M. Raymond JOYARD et Mme Marie-Josèphe DUPUIS sont nommés référents pour la charte forestière du massif du Bugey.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu du Conseil d'école du 23 juin 2015.

Le Conseil Municipal est informé des horaires des TAP (Temps d'Accueil Périscolaires) qui débiteront en septembre pour les maternelles avec les ATSEM et au mois d'octobre pour les primaires avec les Grillons.

SEMCODA

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport de gestion

TRAVAUX

Le Conseil Municipal est informé de l'avancement des divers travaux en cours sur la commune.

CONSEILS MUNICIPAUX

Il est décidé d'établir un planning pour les réunions de Conseil Municipal, la prochaine aura lieu le LUNDI 12 OCTOBRE.

